



Lettre d'information N°9

du GIP - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace des Hautes-Pyrénées

Janvier 2019, Numéro 9

Editorial

Créé en 1961 entre les communes d'Arcizans-Dessus, Bun, Estaing et Gaillagos, le SIVOM du Labat de Bun dont j'occupe le poste de président depuis 2014 a pour objectif l'équipement et l'exploitation rationnels du patrimoine économique et pastoral des quatre communes (développement des réalisations pastorales, aménagement touristique du lac d'Estaing, compétence voirie sur les chemins ruraux et communaux, gestion de la forêt indivise et d'une unité de production hydroélectrique). Ces biens indivis se situent dans la vallée d'Estaing. Le territoire collectif s'étend sur une superficie de 5 700 hectares dont la moitié est en Zone Cœur du Parc National des Pyrénées et compte également deux sites Natura 2000.

Dans ce numéro :

Editorial	1
L'AFP de Soulom	2-3
ZOOM sur une estive : La Labasse	4-5
L'exposition « Pastoralisme et Pyrénées »	6
Indigraines, une démarche innovante	7
Retour sur les appels à projet	7
Brèves des estives	8

Nous accueillons quinze éleveurs « ayant-droits » et autant d'éleveurs extérieurs. Le travail administratif géré par le secrétariat du SIVOM est lourd et important : gestion des états de montée et descente d'estive, courriers aux éleveurs, rédaction des dossiers en partenariat avec le GIP-CRPGE, déclarations d'éco-buage, contrats de travail des salariés... Les élus du SIVOM (en charge notamment de la commission pastorale) ne comptent pas les heures passées en réunion ou sur le terrain à la gestion de problèmes techniques, financiers voire humains, car comme toute gestion, aussi bien menée qu'elle soit, il y a toujours des insatisfaits, mais l'investissement de chacun doit être mis en avant et salué.

En termes d'investissement, le SIVOM ne ménage pas non plus son énergie avec de nombreux travaux d'amélioration pastorale : passage canadien, parcs de tri, clôtures, signalétique pastorale, héliportage en début et fin de saison d'estive et élaboration de diagnostics pastoraux sur une partie de son territoire pour en améliorer la gestion. Un projet de gardiennage a d'ailleurs été relancé en 2017 sur Ilhéou afin de répartir au mieux les troupeaux sur différentes zones.

Des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ont aussi été contractées pour les sites Natura 2000 permettant ainsi de maintenir l'activité pastorale sur des quartiers difficiles, notamment sur l'estive de la Labasse dont vous pouvez découvrir un aperçu du travail réalisé dans cette Lettre d'Information.

Un projet ambitieux concernant la réhabilitation d'une cabane, une toue, un parc et d'un leyte sur le site du Liantran a été mis en place via des chantiers de réinsertion. Ces réalisations en partenariat avec le Parc National des Pyrénées et la Maison de la montagne de Pau ont une dimension sociale forte.

Tous ces travaux menés et les projets à venir n'ont d'intérêt que si nous avons de la vie dans nos montagnes. Une forte présence d'éleveurs transhumants sur notre territoire voulant s'investir est donc indispensable pour pérenniser les investissements de la collectivité, et ce malgré les difficultés liées à l'agriculture de montagne. C'est un véritable défi pour nous gestionnaires.

Les plans de soutien à l'économie de montagne sont une aide précieuse à ce développement et à la modernisation de nos pratiques pastorales. Gardons à l'esprit que ce soutien permet de perpétuer ces activités, de maintenir les milieux ouverts, d'en être les garants et de protéger notre environnement tout en étant un acteur du développement agro-pastoral-touristique.

Voici en quelques lignes une partie du travail et des projets du SIVOM. Notre vallée, comme bien d'autres, a besoin de cette vie insufflée par la collectivité, les éleveurs et ses partenaires dans une dynamique de maintien d'activités pastorales et de diversité.

Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ

Président du SIVOM du Labat de Bun et Maire de Gaillagos,

Président du Comité de Pilotage Natura 2000 « Moun Né-Pic de Cabaliros ».



Une Association Foncière Pastorale à Soulom

Redynamiser l'activité pastorale et entretenir la zone intermédiaire.

Dernière née du département des Hautes-Pyrénées, l'AFP de Soulom a été créée par arrêté préfectoral du 20 février 2018. D'une surface de 160 ha, elle intègre les trois quartiers de granges foraines situés au dessus du village (Cassiet, Boussu et Turon de Carrère). Le nombre de propriétaires concernés avoisine les 60 dont la commune de Soulom et l'Etat (au travers de terrains concédés à la SHEMA). Plus de 50% des propriétaires possèdent moins d'un hectare.

Sollicité par la commune de Soulom en fin d'année 2014, le GIP-CRPG a accompagné le projet d'Association Foncière Pastorale tout au long de sa phase de création ainsi que dans la mise en œuvre des premières actions.

Retour sur l'origine de cette AFP, les objectifs et les premières réalisations avec les principaux intéressés de ce projet.

Le nombre d'AFP dans les Hautes-Pyrénées s'élève actuellement à 19 unités :

- 14 Associations Foncières Pastorales autorisées,
- 5 Associations Foncières Pastorales libres.

Signalons également, outre l'AFP de Soulom présentée ci-dessous, la récente constitution de l'AFP libre de Sost-Tez-Mont/Las en Vallée de Barousse, créée en Décembre 2017. C'est Denis SOST qui en assure la Présidence.

Le GIP-CRPG est chargé de la mise en place des AFP dans le département. Pour tout renseignement à ce sujet, vous pouvez contacter :

Annie CIPIERE au 05.31.74.01.05
ou Hélène DEVIN au 05.31.74.01.07

Xavier MACIAS, Président de l'AFP de Soulom, maire de Soulom et propriétaire sur l'AFP.

Quelles sont les motivations à l'origine du projet d'AFP sur Soulom ?

On a commencé à réfléchir à nos zones intermédiaires au moment du Plan Local d'Urbanisme (2007/2008). Le constat était le suivant : il n'y avait plus aucun exploitant sur la commune, seuls quelques troupeaux des communes voisines parcouraient les quartiers de granges mais l'ensemble de la zone était totalement fermée ou en cours de fermeture.

En tant que natif de la commune, j'ai vu, à mon échelle, des parcelles se fermer, des murs qui continuaient à tomber, l'apparition de landes et ronciers... Un paysage triste, du terrain à sangliers ! Et en tant qu' élu, cette situation posait de sérieux problème de sécurité publique avec la broussaille qui descendait jusqu'au village. Pendant longtemps, la brigade verte du Syndicat Mixte du Haut Lavedan venait débroussailler au-dessus du village pour limiter les risques d'incendie, ce qui était coûteux pour la collectivité et sans fin. Il fallait que l'on trouve une solution plus pérenne et moins coûteuse pour entretenir cet espace.

Au début, on avait dans l'idée d'installer un agriculteur sur le Cassiet (au-dessous du canal) mais il manquait un accès et le foncier était très morcelé, d'où le projet de structurer les propriétaires en AFP pour porter le projet. Au final, nous avons mis la totalité des zones intermédiaires dans le périmètre de l'AFP.

Quels sont les objectifs de cette AFP ?

Redynamiser l'agriculture sur notre territoire. D'ailleurs, la commune a financé un diagnostic agricole, travaillé avec la Chambre d'Agriculture sur la châtaigneraie et nous avons reclassé toute cette zone en ZA (Zone Agricole) dans notre PLU.

Quelles sont les premières actions de l'AFP ?

Nous avons commencé à débroussailler (par le biais de la brigade verte communale) avant même la fin de la phase de création de l'AFP en restant sur les terrains communaux (dans la zone au-dessus du village et autour de la grange communale afin de rendre ce territoire attractif pour de futurs exploitants). Il faut savoir que tout au long de la création de l'AFP, nous avons eu des candidats à l'installation autour de la table.

En septembre 2018, l'AFP a accueilli un chevrier en recherche de terrain. L'AFP a permis de faire le lien avec les propriétaires de parcelles et à négocier la mise à disposition de bâtiments pour accueillir cet éleveur. L'arrivée de ce troupeau a ré-orienté les travaux de débroussaillage autant sur le secteur (Boussu) que sur la façon de travailler.

Aujourd'hui, il nous faut consolider cette installation et respecter nos engagements pris avec les exploitants en place par le biais de Conventions Pluriannuelles de Pâturage qui permettront de sécuriser l'accès au foncier et tout en incluant une clause d'entretien des terrains mis à disposition (ce qui n'a pas toujours été le cas).

On réfléchit d'ores et déjà à une seconde installation sur le territoire. Des prises de contact ont été réalisées dans ce sens.



Pavage des ânes sur la zone coupe feu située juste au dessus du village, après débroussaillage par la brigade verte

Une Association Foncière Pastorale à Soulom

Jean-Luc THEVRET, chevrier en phase d'installation sur le territoire de l'AFP de Soulom



Pouvez-vous nous décrire rapidement votre parcours ?

Cela fait 25 ans que je suis chevrier sans terre. J'ai débuté avec un premier troupeau payé par les clients qui achetaient les brebis et les chèvres en échange d'un agneau l'année suivante (à l'image du fonctionnement des banques ZEBU en Afrique). Petit à petit, je me suis constitué mon troupeau. J'ai toujours mis en avant l'aspect collectif de mon travail. J'avais également à cœur de revaloriser des terrains délaissés. Aujourd'hui, j'ai un troupeau de 60 chèvres laitières, 4 ânes et 1 jument. Je suis arrivé en septembre 2018 sur l'AFP de Soulom et je devrais débiter la production fromagère au printemps 2019.

Pourquoi une installation sur Soulom ?

J'avais le souhait de me poser et Soulom correspondait à mes envies; à savoir le travail en collectif et le challenge des zones en déprise.

Quels ont été les principaux apports de l'AFP ?

Pour quelqu'un qui cherche à s'installer, c'est une belle opportunité car l'AFP permet une simplification des relations avec les propriétaires. On a la chance d'avoir un interlocuteur unique. Un autre intérêt majeur, c'est la possibilité d'accéder au foncier, non morcelé et de bénéficier de conventions qui sécurisent. Mais pour moi, l'intérêt majeur réside dans la relation humaine autour d'un projet collectif. C'est vraiment motivant.



Retour des chèvres sur la zone intermédiaire de Soulom

Olivier, chef de brigade verte de la commune de Soulom

Peux-tu nous dire deux mots sur cette brigade verte ?

La commune a mis en place une brigade verte en mai 2017. A l'origine, cette brigade était constituée de deux personnes à temps plein et de trois personnes à 20h/semaine en contrat aidé. Son objectif est la réouverture des parcelles en déprise sur les zones intermédiaires et la reconstruction du bâti existant.

Quels ont été les premiers travaux ?

Au départ, nous avions un charpentier dans l'équipe. Nous avons remonté un abri de berger communal sur le quartier de Cassiet. Autour, nous avons commencé à tronçonner et débroussailler car les parcelles étaient communales. Sur ce secteur, on avait beaucoup de ronces, de frênes d'une vingtaine d'années, d'orme des Pyrénées, de saules, de bourdaine. Nous avons également travaillé en priorité sur le nettoyage d'une zone pare-feu juste au dessus du village.



Parcelles débroussaillées sur Boussu

Et aujourd'hui ?

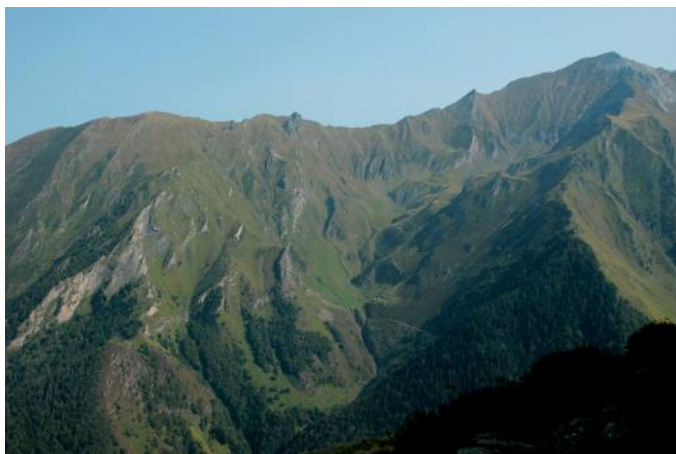
Avec l'arrivée du chevrier, nous avons changé notre façon de travailler : nous voyons avec lui les parcelles qui l'intéressent, nous y faisons passer les chèvres et seulement après, la brigade intervient pour terminer le travail. C'est beaucoup plus rapide. Nous avons également travaillé à consolider le bâti qui lui a été gracieusement mis à disposition par une propriétaire avec notamment la reprise des murs de soutènement. Nous avons concentré le travail de réouverture autour de cette grange. Depuis septembre, nous avons ré-ouvert environ 2 ha sur ce secteur (photo ci-jointe). Nous avons de la chance de trouver un éleveur qui accepte de passer du temps et de l'énergie à rouvrir ces zones. Mais les résultats sont très encourageants. La zone pare-feu est aujourd'hui pâturée par des chèvres et des ânes et le paysage s'est transformé. Il faut qu'on mette en place des clôtures pour tenir les animaux sur les parcours.

Propriété indivise des communes d'Arcizans-Dessus, Bun, Estaing et Gaillagos et gérée par le SIVOM du Labat de Bun, le quartier d'estive de La Labasse constitue un territoire pastoral atypique.

Au début des années 2010, la situation y est pourtant jugée très préoccupante avec une estive en voie d'abandon. Mais une volonté collégiale a permis d'inverser la tendance. Un travail de reconquête a été lancé, notamment à partir de **la signature d'une MAE estive**. Le projet a été conçu comme une œuvre de longue haleine, mené **par un gestionnaire d'estive très motivé** dans la construction de ce projet et **par un groupe d'éleveurs désireux de réinvestir** cet espace.

Grâce à l'action combinée de **ces trois facteurs indissociables**, la Labasse accueille aujourd'hui trois familles durant l'été qui fabriquent du fromage labellisé Agriculture Biologique.

Voici quelques éléments qui permettent de comprendre comment s'est opéré le renouveau sur cette estive.



Vue générale de l'estive de la Labasse

Jean-Baptiste LARZABAL, Vice-Président du SIVOM du Labat de Bun (en charge des affaires pastorales)

Pouvez-vous nous présenter l'estive de la Labasse ?

Située sous les crêtes du Moun-Né, elle fait partie du territoire pastoral du SIVOM du Labat de Bun et se décompose en trois parties distinctes d'une superficie totale de 400 hectares : le vallon d'Aumède, le plateau d'Ilhers et enfin la zone de la Labasse.

Enclavée, cette estive est caractérisée par de fortes pentes et un accès délicat avec de nombreux passages rocaillieux. Ceci est un des facteurs expliquant son abandon progressif par les éleveurs locaux depuis plus de 20 ans. Plusieurs tentatives d'accueil d'éleveurs extérieurs, s'y sont soldés par autant échecs. En 2009, l'âne du berger utilisant l'estive a même fini au fond du ravin d'Aumède avec tout son chargement, entraînant l'abandon de l'estive par son utilisateur.

Désertée, l'estive s'est alors enfrichée, les pelouses se dégradaient rapidement, menaçant l'intégrité de ressource pastorale.

Quel a été l'élément déclencheur ?

Suite à la mise en place du Site Natura 2000 « Moun Né de Cauterets-Pic du Cabaliros », le SIVOM a eu la possibilité de souscrire un contrat MAE sur l'estive de la Labasse dans le but de maintenir l'activité pastorale sur ce quartier difficile. Signé en 2012 avec le concours technique du GIP-CRPG, la MAE répondait à cette problématique de sous-utilisation, en donnant des moyens financiers pour accompagner la reconquête de ce secteur. En contrepartie, le contrat prévoyait un taux de chargement établi, ce qui imposait le retour et la présence de troupeaux sur la zone sous contrat.

Et depuis cette signature ?

Le SIVOM a donc joué le jeu et recherché activement des troupeaux. Plusieurs éleveurs de l'arc méditerranéen ont été accueillis dans ce cadre en 2012 et 2013 mais ils ne se sont pas fixés. Pour les remplacer, le SIVOM a enregistré en 2014 la demande de trois éleveurs laitiers issus du Pays basque. Ils sont venus sur la Labasse avec leurs brebis taries (les brebis en lactation utilisant un autre quartier du SIVOM) ainsi qu'un troupeau d'une trentaine de pottoks qui ont été clôturés dans des secteurs ciblés.

L'année suivante, les éleveurs ont souhaité rassembler tout leur troupeau à la Labasse, y compris les brebis en lactation. Sacré pari que de retenter de fabriquer du fromage là-haut !

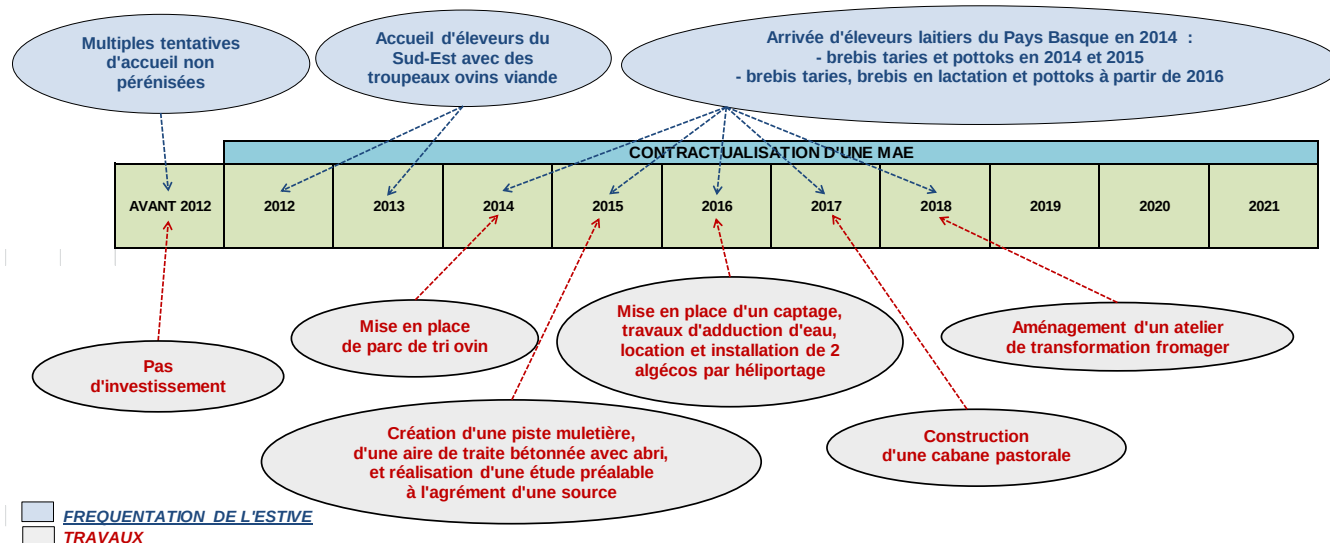
Le mélange entre leur enthousiasme et notre motivation a fait le reste. Avec l'appui des dispositifs de soutien au pastoralisme, le SIVOM a entrepris un vaste programme de travaux pour permettre aux éleveurs d'améliorer leurs conditions de travail et de fidéliser la transhumance sur cette estive. La construction actuelle de la cabane est d'ailleurs la clé de voûte de ce programme de reconquête.

En somme, c'est un bel exemple de réussite !

Dès les premières années, les résultats en terme d'ouverture du milieu ont sauté aux yeux ! Tout le monde a « mouillé la chemise », comme pour les écobuages menés conjointement par les éleveurs basques et le SIVOM. On ne peut être que fiers du travail accompli ! Voir la flore pastorale exceptionnelle présente actuellement sur l'estive est une très belle récompense. La montagne revit, on dirait qu'il y a toujours eu des troupeaux à la Labasse !

ZOOM

Un exemple réussi de reconquête pastorale : l'estive de la Labasse - SIVOM du Labat de Bun



La reconquête de la Labasse en images...



Basco-béarnaise et Manech tête noire



Retour de la traite sur l'estive !



Conduite des chevaux par parc clôturé



Travaux de mise en place du parc pour la traite



Réunion sur le terrain entre élus et éleveurs



Cabane (croquis F.ABBADIE) et aire de traite



Reconquête par des écobouages ciblés



Action des chevaux sur les framboisiers



Ravitaillement de l'estive par portage par bât

Depuis de nombreuses années, la communication fait partie intégrante de notre politique pastorale départementale. Plusieurs actions et supports de communication (lettre d'info, site internet, signalétique pastorale, présence sur les manifestations...) ont été mis en place dans ce sens. Il nous manquait cependant un outil plus complet, avec du fond mais adapté au grand public, facilement mobilisable...

C'est désormais chose faite. En collaboration avec de nombreux partenaires (PNP, CBNP, ONCFS, CAUE, CFPPA...) et avec le soutien financier du Commissariat à l'Aménagement au Développement et à la Protection du Massif, du Parc National des Pyrénées et du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, le GIP-CRPG a réalisé une exposition itinérante constituée de 20 panneaux qui présente différents aspects du pastoralisme contemporain sur les Hautes-Pyrénées mais aussi sur le reste de la chaîne. Cette exposition (**quelques exemples ci-dessous**) est empruntable sur simple demande et au travers d'une convention de prêt.

Philippe JOUANLOU,
Maire de Bénac et Président de la CS du Bénacques

Comment avez vous eu connaissance de cette exposition ?

J'ai participé au Salon de l'Economie de la Montagne à Tarbes en Juillet 2017 où cette exposition était présentée pour la première fois. Elle m'a paru particulièrement intéressante, à la fois d'un point de vue esthétique avec des panneaux attrayants et d'un point de vue pédagogique avec des informations claires et accessibles pour le grand public.

Pourquoi avoir souhaité l'exposer à la mairie de Bénac ?

Dans un souci de sensibiliser notre population et celle des villages alentours. La CS du Bénacques gère une estive en haute Vallée de l'Adour et même parfois des élus des communes concernées n'en sont pas au courant ! Il est de notre devoir d'informer sur l'importance de ce patrimoine, notamment les jeunes. J'ai trouvé que cette exposition constituait un bon moyen de communication pour faire découvrir et promouvoir le monde des estives.

Quels ont été les retours de la population ?

Nous avons choisi de coupler notre exposition avec une conférence de présentation du pastoralisme assurée par M. BUFFIERE, suivie d'un petit pot. Ce fût une belle réussite, les gens ont apprécié la démarche et l'exposition a rencontré un franc succès. J'en profite d'ailleurs pour remercier le GIP-CRPG pour le prêt de cette exposition.

Pour de plus amples informations, contacter le GIP-CRPG :
Didier BUFFIERE au 05 31 74 01 06



Information

Indigraines, ou les gardiens des graines sauvages des Pyrénées

Une démarche 100% locale, pour préserver et entretenir la flore des Pyrénées avec des graines indigènes.

Indigraines est une association portée par cinq paysans semenciers. Elle est née du projet mené par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, afin de revégétaliser le milieu pyrénéen avec des graines indigènes. Le Conseil Régional « Nouvelle Aquitaine » et le FNADT ont apporté leur soutien au développement de cette opération qui lie les montagnes et la plaine.

Aujourd'hui, l'association Indigraines a pour mission de multiplier des semences récoltées dans les Pyrénées à plus de 1 100 m d'altitude et ainsi donner la possibilité aux acteurs de réensemencer le milieu montagnard avec ses propres graines.

Les agriculteurs cultivent déjà depuis cinq ans plusieurs variétés telles que l'Achillée millefeuille, la Fétuque noirâtre, le Plantain lancéolé, la Brize moyenne, le Pâturin alpin, la Fétuque du mont Cagire, etc. Chaque variété est produite sous la marque Pyrégraine de Néou, qui atteste de l'origine pyrénéenne des graines mères.

En fonction des besoins, les agriculteurs sont en mesure de préconiser des mélanges de graines adaptés à différentes situations, que ce soit pour la tenue d'un talus, la revégétalisation de zones de haute altitude ou l'ensemencement d'une prairie pour la pâture ou la fauche. Les semences sont déjà implantées sur plusieurs sites comme le Col du Tourmalet, le cirque de Troumouse ou encore le parc naturel d'Ordino en Andorre.

Pour prendre contact avec les producteurs : Véréna PATAcq, productrice à Ger - 07 61 00 19 20 verena.patacq@gmail.com

Information

Bilan des Appels à Projets 2018 et annonce des dates de dépôt pour 2019



Les Travaux d'Amélioration Pastorale - Mesure7/6/2

62 dossiers déposés par le GIP-CRPG
- 13 dossiers retenus au 1er Appel à Projet
- 47 dossiers retenus au 2ème Appel à Projet*
- 1 dossier abandonné par le Maître d'O.
Montant redirigé vers des crédits du PNP
Montant total de travaux : **1 387 948,42 €**

Saluons au passage l'effort financier conséquent réalisé par le **Conseil Régional « Occitanie ». Alors que l'enveloppe FEADER qui détermine les co-financements nationaux (MAA, FNADT, CR, CD) était complètement consommée, le CR a accepté de prendre en « top up », c'est-à-dire à sa seule charge, le reste des projets. Grâce à cette rallonge budgétaire, tous les dossiers ont pu être pris.*

Date de dépôt des dossiers 2019 :
Un seul Appel à Projet avec une date de dépôt prévisionnelle située fin mars 2019 (en attente de confirmation à ce jour)



Le gardiennage salarié - Mesure7/6/2 « Conduite des troupeaux »

31 dossiers déposés par le GIP-CRPG pour l'embauche de 46 salariés
Montant total : **563 547,00 €**

Date de dépôt des dossiers 2019 :
du 17/12/2018 au 07/02/2019

Le gardiennage Mesure7/6/1 « Adaptation aux risques des grands prédateurs »

16 dossiers déposés par le GIP-CRPG pour l'embauche de salariés, la demande de forfait « éleveurs-gardiens », l'entretien de chiens de protection et l'achat de clôtures de regroupement.
Montant total : **152 478,91 €**

Date de dépôt des dossiers 2019 :
Premier appel à projet : jusqu'au 15/04/2019
Second appel à projet : jusqu'au 15/07/2019



Le portage de ravitaillement des cabanes pastorales Mesure7/6/2 « Animation »*

** Depuis deux ans, l'appel à projet portage en estive est intégré dans l'appel à projet avec l'animation pastorale du GIP-CRPG. Il exclut de fait les réponses individuelles en privilégiant un Maître d'Ouvrage unique à l'échelle du département : le GIP-CRPG.*

- **26 gestionnaires et associations de gardiennage** en sont bénéficiaires (24 hélipor-tages et 2 pour du portage par bât)

- **145 rotations d'hélicoptère et 90 rotations par bât** pour un total de 100 tonnes (bois de chauffage, bouteilles de gaz, alimentation, croquettes pour chien, clôtures mobiles, produits vétérinaires...)

- **Montant global : 40 000 € TTC**

Date de retour des besoins au GIP-CRPG :
Avril 2019

Quelques brèves des estives...

- Changement de président au GIP-CRPGE :

Pascale PERALDI (représentante du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées au sein de notre structure) est la nouvelle présidente du GIP-CRPGE depuis le 03 juillet 2018. Elle succède ainsi à Jean-Pierre CAZAUX que nous remercions bien chaleureusement pour tout son engagement en faveur du pastoralisme départemental (il continue ses fonctions de Président de l'AGE du 65 et reste Vice-Président du GIP-CRPGE).

- Le GIP-CRPGE a transhumé... :

Depuis le 20 juin 2018, nos bureaux sont désormais situés au 4ème étage de la Maison de l'Agriculture, 20 Place du Foirail à Tarbes. Si les adresses mails et numéros de portable des agents demeurent identiques, les numéros de téléphone fixe ont changé (voir détails ci-dessous).

- Les estives endeuillées :

Joseph ARASSUS, l'ancien Président du Groupement Pastoral de Bagnères/Beaudéan, est décédé cet été. L'équipe du GIP-CRPGE profite de ces quelques lignes pour lui rendre hommage. Son sourire et son engagement sans faille pour ce GP laissent un grand vide sur les pentes du hameau de Soulagnets. Adieu « Jojo ».

Le monde pastoral départemental a d'ailleurs été particulièrement touché en 2018 avec les décès de Fernand DELHOM (ancien Président du GP de la Haute Montagne des Baronnies), Jean FONTAN (ancien Président du GP d'Aspin-Aure), Joseph POCINO (figure emblématique des estives en Vallée d'Aure), Jean NOGUES (maire de Bize, ancien administrateur de l'AGE 65) et Jean VERDOT (berger historique au Rioumajou).

- La signalétique pastorale à la conquête du massif alpin :

Initiée au début des années 2000 dans les Hautes-Pyrénées, la signalétique a d'abord été étendue à l'ensemble des départements pyrénéens. Dix ans plus tard, le Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorale Alpes Méditerranée s'en est saisie, l'important ainsi au sud du massif alpin. Fin 2018, plusieurs départements des Alpes du Nord, sous l'impulsion de la FAI 38, se sont rapprochés du GIP-CRPGE afin de déployer cette signalétique sur leurs territoires pastoraux. Une convention d'utilisation est en cours de rédaction. On ne peut que se féliciter de ce déploiement, qui aura pour conséquence une harmonisation et une meilleure lisibilité des activités pastorales à l'échelle de l'Hexagone.

- Les gestionnaires d'estive en formation :

Le 15 février 2018, dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique à Séméac, s'est déroulée une journée de formation relative aux obligations administratives et à la responsabilité des gestionnaires d'estive. Organisée conjointement par l'AGE du 65, le GIP-CRPGE, le CDG 65 et le CFPFA 65, elle a réuni plus de soixante personnes. La matinée fut consacrée aux tâches administratives qui incombent aux gestionnaires avec des interventions des services de l'Etat concernés (DDT 65 et DDCSPP 65). L'après-midi, les participants se sont frottés à la question de la responsabilité juridique en estive avec l'intervention d'un avocat spécialisé en la matière et de GROUPAMA. Première expérience réussie qui demande à être renouvelée tant les thèmes à explorer sont encore vastes !

- Le GIP-CRPGE sur la toile :

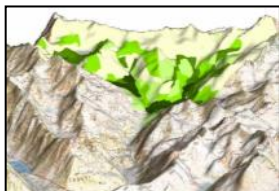
Depuis novembre 2017, le GIP-CRPGE est présent sur Internet, son site étant accessible à l'adresse suivante : www.gip-crpge.com. Vous y trouverez toutes les informations relatives à la structure et à l'actualité pastorale du département. Merci à Sébastien BIEDMA, notre « webmaster » de l'équipe, pour la création de cet outil de communication indispensable de nos jours.

- Point sur le versement de la MAE-SHP pour les gestionnaires engagés dans cette mesure :

MAE-SHP 2016 : ATR versé le 31 mars 2017, solde effectué le 17 août 2018.

MAE-SHP 2017 : ATR versé le 16 octobre 2017, solde effectué le 25 octobre 2018.

MAE-SHP 2018 : paiement prévu en mars 2019 en un seul versement sans acompte (sous réserve de confirmation).



Rédaction et Publication

GIP-CRPGE
20 Place du Foirail
65 000 TARBES



Vos interlocuteurs au GIP-CRPGE

Direction

Didier BUFFIERE : 05 31 74 01 06 / didier.buffiere@gip-crpge.com

Animation

Isabelle CAPERAA : 05 31 74 01 02 / isabelle.caperaa@gip-crpge.com

Annie CIPIERE : 05 31 74 01 05 / annie.cipiere@gip-crpge.com

Hélène DEVIN : 05 31 74 01 07 / helene.devin@gip-crpge.com

Anne SALLENT : 05 31 74 01 01 / anne.sallent@gip-crpge.com

Technicien pastoral

Jean-Baptiste JOURDAN : 05 31 74 01 03 / jean-baptiste.jourdan@gip-crpge.com

Assistant technique

Sébastien BIEDMA : 05 31 74 01 00 / sebastien.biedma@gip-crpge.com

*Lettre publiée
avec le soutien financier de Groupama.*